



Règlement championnat départemental

DRESSAGE Club/Poney 2025

Ce concours est ouvert à tous mais seuls les cavaliers du département des Pyrénées-Orientales à jour de leur

licence FFE 2025 peuvent prétendre au classement du championnat. Il se déroule sur une journée le dimanche 11 Mai 2025 à **Bages Equitation**.

Indice, Division, conditions de participation et niveau des cavaliers

Un cavalier peut participer à plusieurs épreuves mais ne peut courir le championnat que dans un seul indice et une seule division.

- Un cavalier engagé en division Poney et en division Club doit choisir dans laquelle il court le championnat.
- Un cavalier engagé dans deux indices différents doit choisir dans lequel il court le championnat.

Pour les 2 points précédents, la déclaration de participation par cavalier concernant la division et l'indice doit impérativement être transmise par le club engageur sous forme de liste par mail au CDE 66 à l'adresse suivante cde66@ffe.com au plus tard le Mercredi 7 Mai 2025 à Minuit. A défaut c'est le 1er passage qui sera pris en compte.

- En revanche, un cavalier peut s'engager deux fois dans la même épreuve avec un cheval/poney différent. Dans ce cas c'est le meilleur des 2 résultats qui sera pris en compte pour le championnat.

Rappel des indices correspondant au niveau fédéral :

- Club 4 : ouverte aux cavaliers niveau galop 4 maxi - Club 3/Poney 3 : ouverte aux cavaliers niveau galop 5 maxi
- Club 2/Poney 2 : ouverte aux cavaliers niveau galop 6 maxi - Club 1/Poney 1= ouverte aux cavaliers niveau galop 7 maxi sans licence Amateur les 2 années précédentes (2023/2024)
- Club élite/Poney élite = ouverte aux cavaliers niveau galop 7 maxi sans licence Amateur l'année précédente (2024)

Épreuves

Club 4 - Club 3 - Club 2 - Club 1 - Club élite / Poney 3 - Poney 2 - Poney 1 - Poney élite

Club 4 et Poney 3 : carrière 20X40 - Toutes les autres épreuves se déroulent en 20X60

L'ordre des épreuves est laissé au bon sens de l'organisateur. Pas d'autre épreuve sur la Duc.

Engagements

Engagement au tarif de 20€. Clôture le 5 Mai à minuit. Il ne peut pas y avoir d'engagement terrain pour ceux qui souhaitent courir le championnat.

Classement et remise des prix

L'organisateur récompense l'épreuve et le CDE récompensera ensuite les trois premiers du championnat .

Ce règlement est publié sur le site du CDE www.cde66.fr et sera affiché au paddock.

Tout cavalier qui s'engage doit en prendre connaissance.

Il est de la responsabilité du club où du coach engageant les cavaliers de prendre connaissance de ce règlement et de le respecter en particulier en ce qui concerne la correspondance entre le niveau de galop et les indices (tels que définis ci- dessus.)

Tout litige éventuel relève de la seule compétence du CDE66